

**Epreuve de droit international privé**

**Niveau : S6/L3/SJPA**

**Durée : 03 heures**

**Chargé du cours : M. Boukary WILLY**

**Documents autorisés : Aucun**

**Consignes** : Les étudiants traiteront l'épreuve en suivant scrupuleusement la méthodologie juridique. L'épreuve obligatoire comporte deux sujets au choix de l'étudiant(e). Les candidats préciseront le numéro et l'intitulé du sujet qu'ils auront choisi. Toute erreur sur la question bonus entraîne la perte de la totalité des deux points qui lui sont affectées. La réponse à la question bonus ne sera prise en compte que si l'exercice obligatoire a été résolu.

**I. Exercice obligatoire (20 points)**

**Sujet 1 de dissertation** : L'interprétation de la loi étrangère désignée par la règle de conflit burkinabè

**Sujet 2 de dissertation** : Comment détermine-t-on la compétence internationale des juridictions burkinabè au plan territorial ?

**II. Question bonus facultative (03 points)**

Quel est l'objet des conflits de juridictions ? Illustrez vos développements par un ou deux exemples concrets.

**Bonne inspiration !!!!!!!**

**« Le droit est la plus puissante des écoles de l'imagination. Jamais poète n'a interprété la nature aussi librement qu'un juriste la réalité. » Jean Giraudoux**